

Histoire du Martin-Pêcheur

Aujourd'hui, notre société compte un demi-siècle d'histoire. En effet, c'est en 1953 qu'une équipe de pêcheurs motivés lança l'idée de créer une nouvelle société au nom évocateur de « Martin-Pêcheur ».

Le 19 janvier de cette année là a eu lieu l'Assemblée de fondation en présence de 28 personnes. Elle avait pour but de désigner un comité de 9 membres. L'initiateur, Henri Marchand, fut élu Président. La première tâche pour le comité était d'élaborer des statuts. Ceux-ci sont acceptés par l'Assemblée extraordinaire qui eut lieu le 1^{er} février de la même année. En même temps, il est décidé de créer des cartes de membres.

Si l'on parcourt les procès-verbaux des premières réunions, on constate que les tâches principales auxquelles s'attache la société s'appellent : relation avec la Franco-Suisse (celle-ci gère le secteur français du Doubs), prix des cotisations, assemblée cantonale, recherche de nouveaux membres... Les pêcheurs étaient motivés, ceci d'autant plus qu'il y avait du poisson en quantité et que les mots « pollution ou lâcher d'eau » n'existaient pas, à ce moment là, le barrage de Châtelot n'existait pas ! On peut lire également que le comité de la Franco-Suisse lance l'idée de limiter le nombre de prises à 8 poissons par jour et d'augmenter la taille à 25 cm ! Ce qui fait sursauter quelques membres de notre société.

Dans les années 80, le Martin Pêcheur est à son apogée en ce qui concerne le nombre de membres : 123 ! Mais de nouveaux problèmes apparaissent, qui ont pour noms : pollutions, variations des niveaux d'eau (problématique du Châtelot), relations parfois tumultueuses avec les canoéistes. Les pêcheurs se rendent compte qu'ils ont peu de moyens pour intervenir.

A partir des années 2000, le nombre de cotisants diminue de façon vertigineuse. On remarque que la motivation fait place au découragement. Les anciens pêcheurs ne sont pas remplacés. Tout le travail repose sur quelques individus. La société ne compte plus qu'une trentaine de personnes et pourtant les problèmes n'ont jamais été aussi cruciaux. L'avenir de la pêche en particulier et de la rivière en général dépend d'une prise de conscience de l'ensemble des individus. Le comité, avec son président, Frédy Rast, continue à travailler dans ce but.

Saignelégier, le 15 octobre 2009

Le secrétaire du Martin Pêcheur : Martial Michel